

MERCREDI
2 SEPTEMBRE 2020

DUNKERQUE

15

INNOVATION

Il dépollue l'eau avec des drones

ROSENDAËL Arnaud Byl a créé son entreprise de drones aquatiques.

À 47 ans, Arnaud Byl a décidé d'effectuer une reconversion professionnelle. « J'étais dans la navigation, donc je voyageais beaucoup, puis j'ai décidé de me poser. » Le Dunkerquois a ainsi donc créé sa propre entreprise de prestations de drone aquatique. « J'ai commencé mon activité en janvier 2020, mais le confinement est passé par là. Alors l'activité a réellement débuté en juin », présente-t-il.

ÉQUIPÉ DE DEUX APPAREILS

Pour se lancer, Arnaud a suivi une formation de 15 jours à Nantes. Il a acquis deux drones : un sous-marin et un mini-bateau flottant. Le premier permet d'observer les fonds et de remonter des objets ou des prélèvements. Le second est équipé d'un filet pour ramasser les macrodéchets et les hydrocarbures qui flottent à la surface.

Arnaud travaille essentiellement avec des collectivités propriétaires de bassins, mais aussi de canaux, étangs ou encore de cuves. « J'ai récemment fait une démonstration sur les VNF (Voies navigables de France, ndr) où beaucoup de péniches circulent. » Prochainement, l'entrepreneur envisage de proposer ses services au port de Dunkerque. « Les méthodes habituelles ne suffisent plus et un drone, ça revient moins cher qu'un bateau ou une équipe de plongeurs. Le petit bateau peut aussi servir d'accompagnement pour ces équipes », détaille-t-il.

D'AUTRES SERVICES SONT PROPOSÉS

Mais Arnaud ne nettoie pas seulement les eaux. Il peut également faire de l'inspection ou encore des cartographies des fonds. Pour travailler, Arnaud a besoin, au



Arnaud utilise un drone flottant équipé d'un filet pour enlever les déchets et les hydrocarbures à la surface de la mer, des étangs ou encore des cuves.

minimum, d'une demi-journée. « Après, tout dépend de ce que le client souhaite voir. Si on est dans un bassin marin, l'eau est assez sale ici, alors ça prend plus de temps », poursuit l'entrepreneur.

Conscient de l'évolution rapide dans ce domaine, Arnaud sait qu'il pourra ajouter d'autres fonctionnalités à ses drones. ■ MANON DESMÈLE
Site web : www.dronaquatech.fr. Contact : contact@dronaquatech.fr ou 07 60 62 78 32.

SUR LE WEB

Vidéo à retrouver sur notre site www.lepharedunkerquois.fr.



DÉBAT PUBLIC

DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE > 13 DÉCEMBRE 2020

PARTICIPEZ AU DÉBAT

dunkerque-eolien.debatpublic.fr

f t

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC
16 rue Thiers - Dunkerque | Tél. : 03 59 61 35 50
✉ dunkerque-eolien-mer@debat-cndp.fr



cndp Commission nationale du débat public

Extrait du journal Le Phare Dunkerquois - Mercredi 02 septembre Page:14/15

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)